

Collaborateur, Réseau Jeunes Leaders (RJL)

Mandat 2019-2020

Développé par la JCCM, le programme Réseau Jeunes Leaders (RJL) est une série de sept formations; chaque formation porte sur un volet différent du leadership. Ce programme multidisciplinaire et interactif s'adresse à de jeunes professionnels tout comme à de jeunes entrepreneurs qui souhaitent développer leurs compétences de leadership afin de se démarquer. Cette activité de développement personnel et de leadership est exclusive aux membres.

Le collaborateur RJL relève du chargé de projet RJL et de la directrice du volet Formation en charge du programme RJL. En collaboration avec le chargé de projet et les autres collaborateurs, il participe au bon déroulement du programme.

Rôles et responsabilités

Logistique et déroulement

- Participe à la conception du programme (brainstorm, élaboration, contenus, thèmes, etc.);
- Participe à l'identification de formateurs potentiels et à l'approche de ceux-ci;
- Participe à l'évaluation des participants au programme (analyse des candidatures et sélection);
- Participe à l'organisation de la logistique pour des séances désignées;
- Compile les résultats du sondage de satisfaction des participants par rapport à la formation reçue.

Promotion

- Participe à la promotion du programme pour assurer un fort taux de candidatures au programme.

Autres

- Collabore avec le chargé de projet et les autres collaborateurs tout au long du mandat
- Établi et utilise des moyens de communication efficaces, à déterminer avec le chargé de projet
- Fourni au chargé de projet de la rétroaction sur l'activité en vue de l'améliorer
- Rempli et tient à jour les tableaux de suivi utilisés par le comité et la direction générale

Exigences

- Être membre ou devenir membre en date du début du mandat.
- Aimer travailler en équipe et relever des défis;
- Avoir de l'intérêt pour la logistique événementielle
- Maîtriser les outils Google Docs, Google Sheets et Google Slides, un atout.

Mandat: 1er septembre 2019 au 30 mai 2020

Implication attendue:

- 3h/semaine avant le début du programme (automne 2019) pour des réunions en personne et réalisation de tâches reliées au programme;
- Être présent à la soirée d'évaluation des participants;
- Être présent aux soirées de formation: sept séances, à une fréquence déterminée, de janvier à avril 2020, de 18h à 21h;
- Se rendre disponible au besoin une fois par semaine dans une plage horaire 9h à 17h (rencontre ou appel, allant de 30 minutes à 1 heure).
- Répondre aux courriels (ou autre moyen de communication choisi) dans un délai raisonnable.

*** Veuillez noter que le genre masculin a été utilisé afin d'alléger le texte.**